

Nivezé, le 26 août 2021

Concerne : Mesures sanitaires à l'encontre de la COVID-19

Chère résidente, Cher résident,
Chère visiteuse, Cher visiteur,

Afin de protéger la santé de tous les résidents et des membres du personnel, les mesures ci-dessous seront d'application **et ce jusqu'à nouvel ordre** :

Le patient :

- Pour les nouveaux arrivants : nous n'acceptons que des patients non contagieux :
 - Le patient est vacciné **et** immunisé (donc les 2 doses + 14 jours) : il ne nécessite pas de test COVID.
 - Le patient n'est PAS vacciné **et** immunisé :
 - Le patient n'est pas un patient COVID : nous demandons un test COVID-19 négatif récent (48h) pour au plus tard le matin du jour de l'admission.
 - Le patient est un patient COVID : il ne peut plus être contagieux.
- **La distanciation sociale doit être respectée en tout temps :**
 - Port du masque obligatoire en dehors de la chambre.
 - Pas de contact physique entre patients, restez à une distance de 1,5m dans la mesure du possible.
 - Désinfection (ou lavage) des mains **au minimum** à chaque sortie de chambre et au retour. Il y a des distributeurs dans les couloirs.
 - **Les visites ne sont autorisées qu'au bar et dans le parc (conditions : voir sous « Le visiteur »). Le non-respect entraîne une quarantaine en chambre de min. 7 jours, avec test PCR le 7^{ème} jour.**
- Les repas se prennent au restaurant.
- Le bar est accessible de 11h00 à 21h00.
- Un contact via Skype avec notre matériel est possible. Le patient contacte à cet effet notre service des hôtesse. Le visiteur virtuel peut prendre contact avec la réception au 087 79 00 00 ou info@niveze.be .

Le visiteur :

- En cas de symptômes (toux, fièvre), nous vous demandons de postposer la visite.
- Les visites sont libres et ont lieu uniquement au bar et dans le parc et ce de 10h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00 (dernière visite) :
 - A l'arrivée, le visiteurs se manifeste à la réception. La température corporelle du visiteur sera contrôlée. Si celle-ci dépasse 37.5°C, la visite sera refusée.
 - Au bar : max 4 personnes à table jusqu'au 01.09.2021 (enfants compris) avec débit de boisson, le masque est obligatoire dès que vous quittez la table.
 - Dans le parc : max 10 personnes (enfants compris).
- Une personne a accès à la chambre pour aller chercher la personne si celle-ci n'est pas en mesure de se déplacer seule.
- Les contacts physiques sont interdits.
- La visite se fera en fonction des tables disponibles. Un temps d'attente n'est pas à exclure.
- Le non-respect entraîne une quarantaine en chambre de min. 7 jours pour le patient et un test PCR au 7^{ème} jour

Nous sommes conscients que ces mesures soient émotionnellement difficiles pour vous. Toutefois, en nous aidant et en coopérant, vous rendrez un grand service à vous-même et à tous les autres résidents. Les mesures seront réévaluées régulièrement.

La chapelle est à votre disposition.

Au nom du personnel et des bénévoles de notre établissement, je vous remercie d'avance pour votre collaboration.

Nos services se tiennent à votre disposition pour toute demande d'information et s'engagent à faire de leur mieux pour rendre votre séjour le plus agréable possible malgré les conditions difficiles.

Cordialement, Alain Langer, Directeur